



PREMIERE DEMANDE D'AGREMENT PERMIS D'ENTRAINER & PROPRIETAIRE

SERVICE DES LICENCES – 46 PLACE ABEL GANCE 92655 BOULOGNE CEDEX

Mme Marie ROLLAND - Téléphone : 01.49.10. 20.56– Télécopieur : 01.49.10.21.45-E-Mail : mrolland@france-galop.com
Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, une notice explicative ainsi que divers documents destinés à la constitution d'un dossier de propriétaire et permis d'entraîner.

Vous voudrez bien compléter et nous retourner votre demande accompagnée des pièces suivantes :

- Le formulaire de demande d'agrément.
- Le formulaire de demande de permis d'entraîner mentionnant l'adresse et un descriptif des installations d'entraînement.
- Les deux attestations ci-jointes d'aptitude du demandeur à la préparation des chevaux en vue des courses publiques.
- La déclaration sur l'honneur ci-jointe complétée et signée.
- Un Curriculum-Vitae indiquant notamment les connaissances et expériences acquises dans le domaine hippique.
- Une lettre de motivation expliquant les raisons de votre demande de permis d'entraîner.
- Une attestation de votre employeur justifiant votre activité professionnelle.
- Deux photographies (format d'identité) avec votre nom indiqué au verso.
- Une copie recto-verso de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité).
- Un justificatif de domicile.
- Un relevé d'identité bancaire.
- Une copie des justificatifs de revenus fiscaux d'activité et de patrimoine de l'année précédant le dépôt de la demande.
- Un virement bancaire ou un chèque **établi à l'ordre de France Galop** d'un montant de **1 804.60 € TTC** destiné à couvrir les frais suivants :
 - Provision de compte : 1 300 €
 - Frais de dossier propriétaire : 174 €
 - Frais de dossier permis d'entraîner : 174 €
 - Droit d'enregistrement des couleurs : 90 €
 - Cotisation sociétaire : 33.60 €
 - Frais administratifs annuels : 33 €
 -
- Un chèque d'un montant de **364 € TTC établi à l'ordre de l'A.F.A.S.E.C.** pour les frais de stage.

Les fonds de formation continue peuvent dans certains cas prendre en charge ce montant. L'A.F.A.S.E.C. (03 44 62 41 95 – vouvry@afasec.fr) est susceptible de vous renseigner dans ce domaine.

La participation au frais de formation pourra vous être restituée en cas de désistement dans la mesure où vous aurez informé l'A.F.A.S.E.C. au moins 15 jours avant le premier jour du stage ou en cas de force majeure.

Deux stages sont organisés chaque année (mai & octobre), chacun précédé d'un contrôle des connaissances hippiques.

Les dossiers complets de candidature devront être déposés **avant le 1^{er} janvier** pour le contrôle des connaissances hippiques **du mois de mai et avant le 1^{er} juin** pour celui **du mois d'octobre**. Le nombre de places étant limité, l'inscription au stage se fera en fonction de l'ordre d'arrivée des dossiers complets.

Les candidats étant ou ayant déjà été entraîneur professionnel, depuis ou pendant au moins deux ans en France ou à l'étranger, peuvent demander aux Commissaires de France Galop, par courrier, d'être exemptés du contrôle préalable des connaissances hippiques et des courses, du contrôle de la connaissance du Code des Courses au Galop et du contrôle de la connaissance du cheval.

Restant à votre disposition pour tout autre renseignement, nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Compte France Galop N°: C (à compléter si vous avez déjà un numéro de compte à France Galop)

Madame, Mademoiselle, Monsieur ⁽¹⁾

Nom:

Prénoms:

Nom de jeune fille:

Né(e) le : à : Nationalité :

Fils, fille ⁽¹⁾ de: et de :
Prénom & nom du père *Prénom & nom de jeune fille de la mère*

Adresse:

Code postal: Ville : Pays:

Téléphone: Portable: Fax :

Email ⁽²⁾ :

Situation de famille et professionnelle

Demandeur

Conjoint (e)

Célibataire

Pacsé (e) Marié (e) le

Divorcé(e) le

Veuf (ve)

Nombre d'enfants.....

Profession.....

Nom et adresse de l'entreprise.....

.....

Nature de l'activité de l'entreprise.....

.....

Nom :.....

Prénom :.....

Né(e):.....

A :.....

Nationalité.....

Profession.....

Nom et adresse de l'entreprise.....

.....

Nature de l'activité de l'entreprise.....

.....

Statut fiscal en France ⁽¹⁾ : Résident Non-Résident

Si Non-Résident : UE Hors UE

Etablissement stable en France ⁽³⁾ Oui Non

T.V.A. ⁽¹⁾ : Assujetti Non-assujetti N° de T.V.A. :

Statut dans le cadre de l'activité de courses : Particulier Professionnel

Disposez-vous d'un agrément au TROT ? Oui Non Si oui, le(s)quel(s) :

J'atteste sur l'honneur être légalement imposable à la Taxe sur la Valeur Ajoutée depuis le et donne mandat à la société FRANCE GALOP d'établir en mon nom, des factures correspondant aux prix et primes gagnés. Je m'engage à communiquer à France Galop toute modification de mon statut fiscal à l'égard de la T.V.A.

Je demande que mes coordonnées gérées par votre système d'information soient strictement réservées aux échanges de courriers en provenance de FRANCE GALOP.

Fait à Le:
Signature:

- (1) Cocher la case correspondante
- (2) A compléter obligatoirement pour la transmission de vos relevés de comptes par email au format pdf
- (3) Etablissement stable en matière de TVA, preneur ou prestataire de services, dont l'objet social vise les activités de courses hippiques

DEMANDE DE PERMIS D'ENTRAINER

Nom:

Prénom (s):

Né (e) le : à

Domicile :

Code Postal : Ville :

..... Téléphone : Télécopieur :

Téléphone du lieu de travail : Portable :

ÉTABLISSEMENT D'ENTRAINEMENT

Adresse des écuries :

.....

..... Téléphone : Télécopieur :

Autre(s) entraîneur(s) occupant l'établissement :

.....

Adresse des pistes :

.....

Nombre de boxes : Description des pistes

.....

Kilométrage entre le domicile et le lieu d'entraînement :

JOINDRE UN PLAN SOMMAIRE DES INSTALLATIONS

ATTESTATION POUR UNE DEMANDE DE PERMIS D'ENTRAINER

Je soussigné :

- ENTRAINEUR PUBLIC
- ENTRAINEUR PARTICULIER

- ELEVEUR-ENTRAINEUR
- PERMIS D'ENTRAINER

Depuis le :

certifie que Monsieur, Madame, Mademoiselle :

a les qualités nécessaires pour obtenir un **PERMIS D'ENTRAINER**.

En effet, je le/la connais depuis :

Il/elle a travaillé chez moi du : au

En qualité de :

Il/elle a monté pour moi au cours des années

OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à le

SIGNATURE

ATTESTATION POUR UNE DEMANDE DE PERMIS D'ENTRAINER

Je soussigné :

- ENTRAINEUR PUBLIC
- ENTRAINEUR PARTICULIER

- ELEVEUR-ENTRAINEUR
- PERMIS D'ENTRAINER

Depuis le :

certifie que Monsieur, Madame, Mademoiselle :

a les qualités nécessaires pour obtenir un **PERMIS D'ENTRAINER**.

En effet, je le/la connais depuis :

Il/elle a travaillé chez moi du : au

En qualité de :

Il/elle a monté pour moi au cours des années

OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à le

SIGNATURE

PROPOSITIONS DE COULEURS

Pour vous aider dans votre choix, rendez-vous sur le site :
<http://www2.france-galop.com/couleurs/>

Je propose pour ma casaque les couleurs suivantes :

NOM et PRENOMS

Combinaisons classées par ordre de préférence (précisez en toutes lettres les dispositifs et les couleurs choisis).

N

Casaque :

.....

Manches :

.....

Toque :

.....



S

Casaque :

.....

Manches :

.....

Toque :

.....



R

Casaque :

.....

Manches :

.....

Toque :

.....



COULEURS DES PROPRIETAIRES

DISPOSITIF DE COULEURS

Les couleurs d'un propriétaire résultent de la combinaison des éléments suivants :

A – Dispositifs du corps de la casaque.
B – Dispositifs des manches.
C – Dispositifs de la toque.
D – Coloris autorisés.

*A – Dispositifs du corps de la casaque.
Les dispositifs autorisés sont au nombre de 25 :*

1 Unie	2 Bandes	3 Brevilles	4 Ceinture	5 Cercle	6 Chevron	Chevronnée	8 Coutures	9 Croix de St-André
10 Croix de Lorraine	11 Damier	12 Losange	13 Losanges	14 Ecartée	15 Epaulettes	16 Etoile	17 Etoiles	18 Pois
19 Rayé	20 Disque	21 Diabolo	22 Triangle	23 Trois pois	24 Trois losanges	25 Cadre		

*B – Dispositifs des manches.
Les dispositifs autorisés sont au nombre de 12 :*

1 Unie	2 Brassards	3 Cercles	4 Coutures	5 Etoiles	6 Pois
7 Rayés	8 Chevronnés	9 Damier	10 Losanges	11 Diabolo	12 M

*C – Dispositifs de la toque.
Les dispositifs autorisés sont au nombre de 10 :*

1 Unie	2 Cercle	3 Rayé	4 Damier	5 Pois
6 Ecartée	7 Etoiles	8 Losanges	9 Etoile	10 Losange

*D – Coloris autorisés
Dix-huit coloris peuvent être utilisés*

*Les trois éléments, casaque, manches et toque, doivent se décrire dans cet ordre et se composer de deux couleurs, exceptionnellement de trois.
Les dispositifs différents de ceux énumérés ci-dessus, accordés antérieurement restent valables mais ne peuvent être attribués à nouveau que sur dérogation exceptionnelle des Commissaires de France-Galop.
Les Commissaires de France-Galop se réservent d'autre part la possibilité d'autoriser un propriétaire, dont les couleurs enregistrées hors de France diffèrent des dispositifs énumérés ci-dessus, à faire courir dans les courses régies par le présent Code, sous les couleurs qui lui ont été accordées hors de France.*

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU CANDIDAT ENTRAINEUR

Je soussigné(e)

Déclare sur l'honneur :

- a) ne pas exercer une activité de débouillage pré-entraînement de chevaux de courses au galop ;
- b) m'engage lorsque je serai titulaire de l'agrément en qualité de permis d'entraîner délivré par MM Les Commissaires de France Galop, à ne pas exercer cette activité comme le mentionne l'annexe 10 bis du Code des Courses au Galop.

Annexe 10 bis du Code des Courses au Galop : « (...) étant cependant observé que le candidat au permis d'entraîner ne doit pas être un professionnel du pré-entraînement, et du débouillage des chevaux de courses au galop. »

J'atteste que les renseignements fournis sont exacts et reconnais être informé des sanctions prévues par le Code des Courses au Galop en cas de fausse déclaration.

Fait à....., le

Signature

Action pour la reconversion des chevaux de course

France Galop, la Ligue de Protection du Cheval et l'association Au-Delà Des Pistes (A.D.D.P.) ont besoin de votre soutien afin de pouvoir assurer une retraite digne et méritée aux anciens chevaux de course, parfois pour plusieurs dizaines d'années.

Propriétaires, éleveurs, entraîneurs et jockeys, pensez à souscrire au prélèvement automatique sur vos gains de courses : à chaque fois que vous gagnez une course de Galop, vous avez la possibilité de reverser, de manière automatique 1/1000ème ou plus de vos gains.

A noter : vos dons sont déductibles des impôts !

Historique : en septembre 2007, France Galop et La Ligue Française pour la Protection du Cheval ont créé le Fonds de Reconversion des chevaux de course.

L'objectif, qui demeure toujours aujourd'hui, était de pouvoir proposer à tout propriétaire une filière de reclassement d'un cheval en fin de carrière de course de Galop.

En 2017, France Galop s'est rapproché d'Au-Delà Des Pistes afin de donner un second souffle à ce projet qui nous concerne tous. Ainsi, nous allons pouvoir offrir davantage de possibilités de reconversion à un plus grand nombre de chevaux de course.

Comment ça marche ? : France Galop délègue à A.D.D.P la gestion du flux de chevaux sortis de l'entraînement et à qui le propriétaire souhaite proposer une seconde carrière. A.D.D.P., fort de son réseau et des experts qui la composent, va agir comme un grand hub permettant d'orienter le cheval.

Plusieurs cas se présentent alors :

- *Le cheval est « sain »* : il pourra se reconverter en cheval de sport, de dressage, de polo, de concours complet, de club hippique ou tout simplement de loisir dans une famille d'accueil susceptible de pouvoir l'héberger. Un temps de réadaptation sera cependant nécessaire pour revenir à une vie plus calme et paisible que celle qu'il connaissait chaque matin à l'entraînement.
- *Le cheval présente un certain nombre de pathologies* l'empêchant de retravailler : l'objectif est de trouver un hébergement, au pré, pour une retraite définitive et amplement méritée. Grâce à la Ligue Française de Protection du Cheval et à son réseau d'experts bénévoles répartis sur l'ensemble du territoire, le cheval fera l'objet de visites de contrôle régulières afin de s'assurer de la qualité des soins qui lui sont prodigués.

Contacts email : bienetreequin@france-galop.com

web : www.france-galop.com ; www.lfpcheval.fr et www.audeladepistes.fr



**DECLARATION DE CONTRIBUTION VOLONTAIRE
AU FONDS DE RECONVERSION DES CHEVAUX DE COURSES DE GALOP**

GERE PAR LA LIGUE FRANÇAISE DE PROTECTION DU CHEVAL
AVEC LE SOUTIEN DE FRANCE GALOP

Je, soussigné(e)....., Membre de FRANCE GALOP,
titulaire du compte professionnel n°

Ou Gérant de la société
.....,
titulaire du compte professionnel n°

Déclare vouloir reverser, dans le cadre d'un virement automatique,

- 1 / 1000ème minimum
- ... / 1000èmes (part à préciser)

de tous les gains (allocations, primes, pourcentages, ...) perçus sur le dit compte professionnel (1),

au profit du fonds de reconversion des chevaux de courses de galop, géré par la Ligue Française de Protection du Cheval, avec le soutien de FRANCE GALOP, conformément à la convention de partenariat établie entre ces deux associations.

Je suis informé(e) que je peux à tout moment résilier ce reversement par simple lettre adressée au Service des comptes professionnels de FRANCE GALOP.

Je suis informé(e) que la Ligue Française de Protection du Cheval est une Association loi 1901 reconnue d'utilité publique et qu'à ce titre, elle m'adressera annuellement l'attestation fiscale correspondant au montant que je reverse au fonds de reconversion des chevaux de courses de galop, afin de bénéficier des dispositions fiscales en vigueur.

Fait à, le / / 20.....,

(Signature du titulaire du compte ou de son représentant légal, précédée de la mention manuscrite « bon pour acceptation »

(1) versement mis en œuvre à compter de la date d'enregistrement de ce formulaire par les services de FRANCE GALOP.

Document à adresser à **FRANCE GALOP - Service des Comptes Professionnels**
46 place Abel Gance – 92 655 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex

Pour les transferts provenant de l'étranger :

(Hors France)

Les clients doivent transférer un montant tenant compte des frais bancaires pratiqués par l'organisme émetteur.

NOS REFERENCES BANCAIRES



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
FRANCE GALOP

Domiciliation
**SG PARIS R.G ENTREPRISES (03764)
33 AVENUE DU MAINE
75755 PARIS**

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Cle RB
30003	03764	00050100016	37

IBAN : **FR76 3000 3037 6400 0501 0001 637**
BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**

NB : Merci de bien vouloir préciser le numéro de votre compte FRANCE GALOP à créditer dans nos livres.